

Dans l'ensemble tout le monde est content de cette sortie. Le covoiturage s'est bien passé. Par contre la guide n'était pas au courant qu'un covoiturage avait été organisé entraînant des difficultés pour se retrouver sur un parking en ville surtout jour de marché. La remarque a été transmise à l'organisateur. De retour au local, le Président, au nom de la SONALOM, a offert aux 30 participants un souvenir acheté à la biscuiterie de Pont l'Abbé pour un montant global de 104,45 euros.

3 - Bilan du repas des bénévoles du 17 juin 2017

Tous les participants invités qui pouvaient être présents ont été contents de se retrouver. La participation de 5 € qui a été demandée a couvert les frais de ce repas. Le trésorier nous communique les chiffres suivants :
Recettes 135 euros - Dépenses 72,68 euros = 62,32 euros de Bénéfices.

INTERRUPTION DU CA

A 17 h 20 interruption de la séance par Mr Samuel RIEUX responsable de la Régate FFV, planche à voile, qui aura lieu du 12 au 15 août 2017 entre Lomener et Groix, avec la collaboration de l'APP Hennebont. 50 à 100 compétiteurs sont attendus pour des épreuves internationales.

Mr RIEUX nous informe que 40 places de parking lui seront réservées et l'installation de matériel se fera dès le vendredi 11 août.

Son intervention avait pour but de nous dire qu'il utilisera le local administratif et le local à tracteur ainsi que le WIFI, ce, avec l'autorisation de Philippe LE GLEUT.

Il demande également si nous sommes intéressés pour faire partie du dispositif de sécurité et par des prestations de café/restauration.

Le Président Marc LOILLIER lui demande un courrier écrit de Philippe LE GLEUT et un temps de réflexion pour le reste de sa demande. Le délai d'organisation étant un peu court en période de vacances.

4 - Bilan financier

Le trésorier Jean-Pierre LE HIR nous communique le bilan de 6 mois arrêté au 30 juin 2017. Il commente le détail du bilan dont le résultat est le suivant :
Recettes 5 731,80 euros - Dépenses 4 329,89 euros = 1 401,91 euros de Bénéfices.

5 - Conférence sécurité

Le responsable de la communication Bernard COURBARIAUX fait lecture du mail que nous a envoyé Stéphane BOUFFORT le 27 juin :

Bonjour,

S'agissant de traiter la situation une fois que l'équipier où l'équipage ne se trouve plus, pour des raisons indépendantes de sa volonté, à bord de son bateau, l'exposé est axé sur les risques liés à la chute à la mer (choc à l'eau froide, laryngospasme, épuisement à la nage, hypothermie, collapsus post sauvetage, nager ou non vers la terre) et les moyens de se protéger et se signaler.

Ces conseils concernent tout usager de la mer évoluant de la bande littorale au domaine hauturier. En fonction de l'auditoire (plaisanciers hauturiers), il est possible de traiter de la manière d'anticiper au mieux la catastrophe et de l'utilisation efficace des embarcations de survie.

Enfin, quelques conseils concernant la récupération, afin de ne pas louper sa sortie.

Cette présentation inclut des diapositives de type Power Point incluant une vidéo de sensibilisation (environ 10 minutes) et des démonstrations de mise en œuvre de certains matériels (compatibles avec une présentation en salle).

La durée est de 1h30 à 2h00, suivant que l'on traite des embarcations de survie ou non, et suivant l'intérêt de l'auditoire et des questions qu'il pose.

En espérant vous avoir fourni les indications nécessaires, bien cordialement, Stéphane Bouffort.

Le Conseil est favorable à cette intervention et pense qu'il faut l'élargir à plus de public. Il nous faut maintenant :

- demander à Mr BOUFFORT si sa prestation est payante ou bénévole,
- nous renseigner sur les disponibilités de la salle à l'OCEANIS, un samedi soir, à compter d'octobre 2017,
- contacter les associations de pêcheurs plaisanciers de Ploemeur,
- le CD 56,
- les AVF,
- l'OMVAP,
- inviter les AFFAIRES MARITIMES.

Le rendez-vous à l'OCEANIS serait fixé à 19 h 30 pour débiter la réunion à 20 h 00.

6 - Fête des 5 ports

Cette année la fête des 5 ports est organisée par le FORT BLOQUE le 19 août 2017.

Le 18 août à 18 h 00 est organisée une conférence sur la FORT BLOQUE avec un historien. Des flyers vont être envoyés.

Le Président précise qu'ils n'auront pas besoin de notre aide pour l'organisation.

Le programme est conséquent !

7 - Enfants du Centre de Loisirs de Ploemeur

Le Président a été contacté par Gisèle pour la sortie bateau et l'atelier montage canne à pêche pour les enfants du Centre de Loisirs.

L'atelier montage canne à pêche de juillet aura lieu entre le 19 et le 21,

L'atelier montage canne à pêche d'août aura lieu entre le 1^{er} et le 05,

La sortie bateau d'août aura lieu entre le 16 et le 18.

Marc LOILLIER, Bernard BASSERY, Bernard COURBARIAUX, Alain HUET mettront leur bateau à disposition. **Y a t-il d'autres volontaires ?**

Le Président rencontrera Gisèle le 11 juillet pour définir les dates exactes et l'organisation.

8 - Les animateurs handicap

Une rencontre a eu lieu avec Philippe LE GLEUT au sujet des animateurs handicap.

Il y a 4 animateurs qui seront placés par équipe de 2 en permanence à L'anse du Stole de 13H à 19 heures en alternance avec les 2 autres qui seront à la piscine de Ploemeur. Ceci pendant deux mois. Le Président a fait remarquer que la SONALOM était également à l'initiative du classement handicap, or elle n'a jamais été citée. Il a également parlé de la réparation de la cale qui serait bien utile pour tous. Les animateurs ont été présentés à la presse et à la Sonalom et un reportage a été fait. (Voir sur le site www.sonalom.org)

9 - Mandater 2 personnes pour prospecter « tracteur »

Notre tracteur montrant des faiblesses depuis quelques temps, le Conseil d'Administration mandate Gilbert HOJARNER et Jean-Michel GODIGNON pour prospecter dans le cadre de son remplacement éventuel, pour un budget de 3 000 euros et si possible la reprise de l'ancien tracteur.

10 - Repas de fin de saison... cochon grillé ?

Louis RECH va se renseigner auprès de Gabriel CORNOU la faisabilité du repas de fin de saison du 07 octobre 2017 dont le menu serait « cochon grillé, pomme de terre, ratatouille » pour 30/40 personnes. Il se ferait comme à l'accoutumée au camping des Ajoncs chez notre ami et membre : MAFAITY Alain.

11 - Forum des associations

Le Forum des associations aura lieu le 02 septembre 2017 à l'OCEANIS à Ploemeur. Seront présents : Marlène BASSERY, Bernard BASSERY, Françoise BERTIN, Bernard COURBARIAUX, Jean-Louis DEKEYSTE, Louis RECH. Nous avons demandé l'organisation de la buvette et aurons une réponse ultérieurement.

12 - Sortie 2018 « le golfe » ou autres destinations...

En prévision d'une prochaine sortie début juin 2018, Louis RECH et Marlène BASSERY se sont renseignés auprès de National Tour et proposent la visite du Golfe du Morbihan en bateau avec repas à bord. Afin de bénéficier d'un tarif de groupe avantageux, nous proposons de s'organiser éventuellement avec les autres ports de notre secteur.

Du coup d'autres idées sont évoquées... . Balade en péniche sur le Blavet, Tour de Groix, ...
A chacun de se renseigner et de faire des propositions en présentant un dossier.

13 - Questions diverses

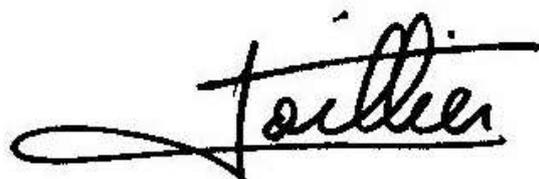
- a- Sortie merlan entre la 17 et le 20/07/2017. Date à confirmer le 22/07/2017. Pour août ce sera entre le 1^{er} et le 04/08/2017.
- b- Demander 2 poubelles pour la SONALOM : 1 bleue et 1 jaune.
- c- Possibilité de passer le permis bateau avec l'APPH pour un coût de 230 et 250 euros. Une affiche sera placée au local. Tarif réduit pour nos adhérents. (voir ci-dessous)
- d- Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité au trésorier pour acheter un coffre à code pour les clefs. Par ailleurs, la caisse du bar devra désormais être rangée dans l'armoire-coffre. Ces mesures sont prises compte-tenu de la mise à disposition de plus en plus fréquente du local à des personnes ou des associations autres que la SONALOM.
- e- Définir une date en août 2017 pour ranger le local. Sont volontaires : Marlène BASSERY, Bernard BASSERY, Alain HUET, Louis RECH.
- f- Pour le prochain CA faire une réponse pour la régate.
- g- Les usures dans les toiles des barnums SONALOM devront être réparées.

14 - Date de la prochaine réunion

LE 07 AOUT 2017 A 17 H 00

LA SECRETAIRE
Marlène BASSERY

LE PRESIDENT
Marc LOILLIER



Ci-dessous le programme de la fête des 5 ports

Association
des Pêcheurs
Plaisanciers



Fort Bloqué FÊTE DES 5 PORTS

LES 18 ET 19 AOÛT 2017

Dans le cadre de cette fête, l'Association des Pêcheurs Plaisanciers du FORT BLOQUE vous convie aux manifestations et activités suivantes :

DU 14 AU 20 AOÛT à la brasserie du Lagon :

Exposition : photos d'antan et d'aujourd'hui – diaporama

VENDREDI 18 AOÛT à 18 h , salle communale du Fort Bloqué :

Conférence : historique du Fort Keragan par Jean Yves LE LAN, historien des cahiers de Ploemeur



SAMEDI 19 AOÛT

Rando visite du site des Kaolins par Tarz Eol – départ 9h30 Brasserie du Lagon. Réservations obligatoires Tél. 06 30 18 37 81 (70 participants maximum)

Marche aquatique côtière animée par Forme Océan –

départs 10h45 & 13h30 au blohaus SNSM, Réservations obligatoires Tél. 06 27 58 22 32....(possibilité de prêt de matériel)

PLACE DES GOÉMONIERS :

Présentation des diverses associations locales

Expositions de photos, maquettes et modélisme.

TOURNEVOL Atelier du Vent cerf-volants, mobiles, etc

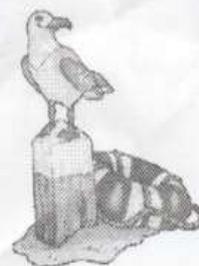
Matelotage – initiation aux nœuds marins (Maurice Roperc'h).

Approche du milieu marin (Expo, jeux, créativité) par Graine d'océan.

Sensibilisation sur la faune et la flore de l'estran par Marcel Maringue

Animations musicales (jazz, accordéon, chants de marins)

APERITIF MARIN OFFERT PAR L'APPFB A 12 H 30



INFOS PERMIS BATEAU CI-DESSOUS



15 rue du Cabotage
56700 HENNEBONT

SI VOUS AVEZ VOTRE PERMIS
DEPUIS PLUSIEURS ANNEES
POSSIBILITE DE REMISE A
NIVEAU DES MANŒUVRES ET
DE LA NAVIGATION

NOUVEAU

PASSEZ VOTRE PERMIS BATEAU AVEC L'APPH



Permis côtier : formation groupée en mars et septembre
+ formation individuelle toute l'année sur demande

Permis hauturier : formation à partir du mois d'octobre

Permis fluvial : formation à partir du mois d'avril

CRR : Certificat restreint de radiotéléphoniste

CENTRE AGREE PAR LES AFFAIRES MARITIMES

3 FORMATEURS ASSURENT LES COURS
THEORIQUES ET PRATIQUES

RENSEIGNEMENTS AU 06 70 92 88 09
OU PAR E-MAIL : secretariat@apph.fr